UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2
SCIENCES ET TECHNIQUES

Instituts thématiques

Inserm
Institut national
de la santé et de la recherche médicale

2011 - 054 GG/RD

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,
LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE MONTPELLIER 2,
LE PRESIDENT DE L'ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES,

vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu le décret du 18 octobre 2007
portant nomination du président de l'institut national de la santé et de la recherche médicale ;

vu la décision n° 2009-334 du 19 octobre 2009
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée n°7
dans sa séance du 26 au 27 mai 2010 ;

vu la décision n°2005-060
créant l'unité de recherche U 710 et nommant Monsieur Jean-Michel VERDIER directeur ;

vu la décision n° 2007-241
prolongeant l'Unité U 710 et prorogeant le mandat de Monsieur Jean-Michel VERDIER ;

D E C I D E N T

Article 1er : L'unité de recherche U 710 intitulée « Mécanismes moléculaires dans les démences neurodégénératives » est prolongée de quatre ans à compter du 1er janvier 2011.

Article 2 : Monsieur Jean-Michel VERDIER est reconduit dans ses fonctions de directeur de l'unité de recherche U 710 du 1er janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2014.

Fait à Paris, le 16 décembre 2010

La Présidente de l'Université Montpellier 2

Pr Danièle HÉRIN

Le Président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Pr Jean-Claude WAQUET

Le Président- directeur général de l'Inserm

Pr André SYROTA